

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 34 du 29 06 2021



Campagne 2020-2021



A retenir cette semaine :

Ce BSV est le dernier de la saison. Il reprendra fin août pour le début de la campagne de colza. Merci à tous les observateurs pour leur implication.

Les parcelles restent à surveiller avec l'alternance d'une météo ensoleillée et chaude et de périodes plus humides et fraîches, favorable aux maladies. Bonne moisson !



Sommaire

[Maïs](#) p 02

[Pois d'hiver](#) p 08

[Pois de printemps](#) p 08

[Tournesol](#) p 10

[Soja](#) p 13

Maïs :

- 7 à 16 feuilles. Majoritairement à 10 - 12 feuilles.
- Fin des poses de trichogrammes cette semaine dans la région.

Pois d'hiver :

- Fin de la période de risque pour de nombreux agresseurs.

Pois de printemps :

- Les pois de printemps sortent de la période de risque pour de nombreux agresseurs.

Tournesol :

- Apparition des premières fleurs.

Soja :

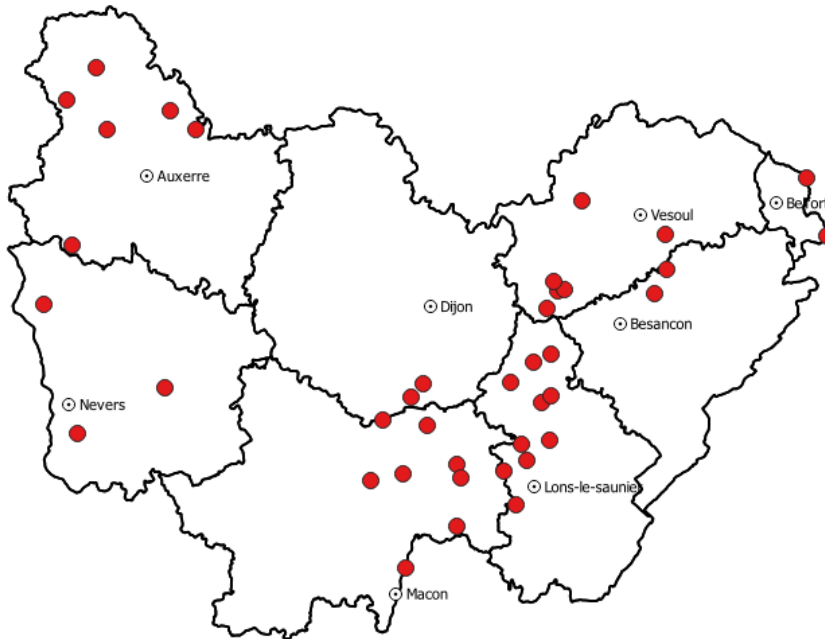
- Les stades s'échelonnent du 2ème nœud au début de la floraison.

Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la [Note nationale abeilles](#)

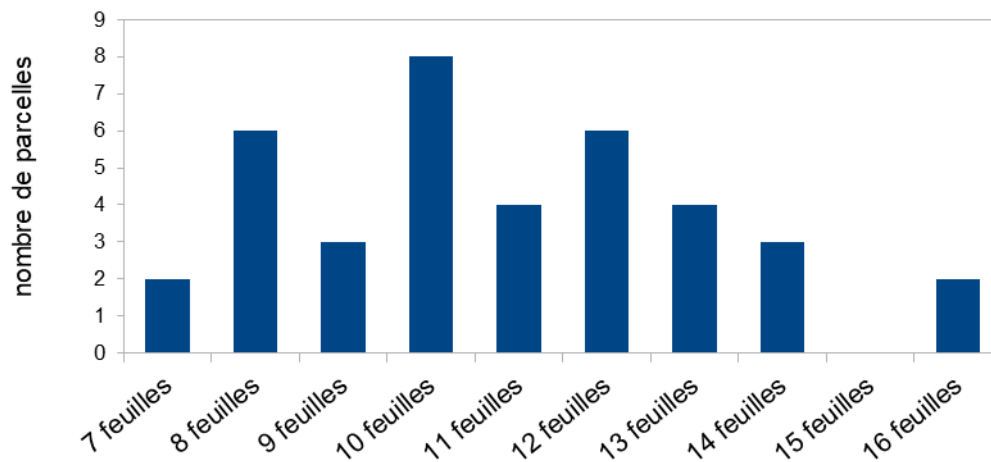


38 parcelles sont suivies dans le réseau d'observation.



Localisation des parcelles observées le 28 et 29 juin 2021

Stade du maïs le 29 juin 2021





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 34 du 29 06 2021

Les quelques semis de début avril atteignent le stade 13 à 16 feuilles.

Les semis de la dernière décade d'avril sont en majorité au stade 10 à 12 feuilles.

Le temps perturbé et orageux depuis 15 jours a provoqué localement des dégâts de grêle.

Ravageurs

Pucerons

Une présence très faible (moins de 10 pucerons/plante) de *Sitobion avenae* est notée sur moins d'un tiers des parcelles du réseau.

Des *Rhopalosiphum padi* sont signalés sur seulement 1 parcelle à BUXY (71).

La présence des auxiliaires est très souvent observée.



Les pucerons sont absents ou peu présents sur les parcelles du réseau, toujours bien en dessous des seuils de risque. Le climat perturbé est peu favorable à leur développement.

La nuisibilité des pucerons est variable selon les espèces présentes sur le maïs :

RAVAGEURS	STADE D'ATTAQUE	SEUIL DE TRAITEMENT A RETENIR
Pucerons Metopolophium	3 à 10 feuilles.	5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles.
Pucerons Sitobion	- 3 à 10 feuilles. - Début juillet/début août	- 500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés) Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi
Pucerons Rhopalosiphum	Début Juillet à début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies



METOPOLOPHIUM DIRHODUM
(PUCERONS VERTS)



Taille : environ 2 mm.
Couleur : Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.
Cornicules et antennes claires.

SITOBION AVENAE



Taille : environ 2 mm.
Couleur : variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).
Cornicules et antennes noires.

RHOPALOSIPHUM PADI



Taille : environ 2 mm.
Forme : globuleuse.
Couleur : Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.

Pyrale : le vol est engagé

Les pièges à phéromones sont observés depuis 5 semaines.

Le début du vol a débuté depuis 15 jours.

40 % des parcelles du réseau piègent des pyrales dans toute la région.

Les piégeages sont en baisse en Saône-et-Loire, stables dans le Jura et la Côte d'or, mais en hausse dans la Nièvre, la haute Saône et surtout l'Yonne.

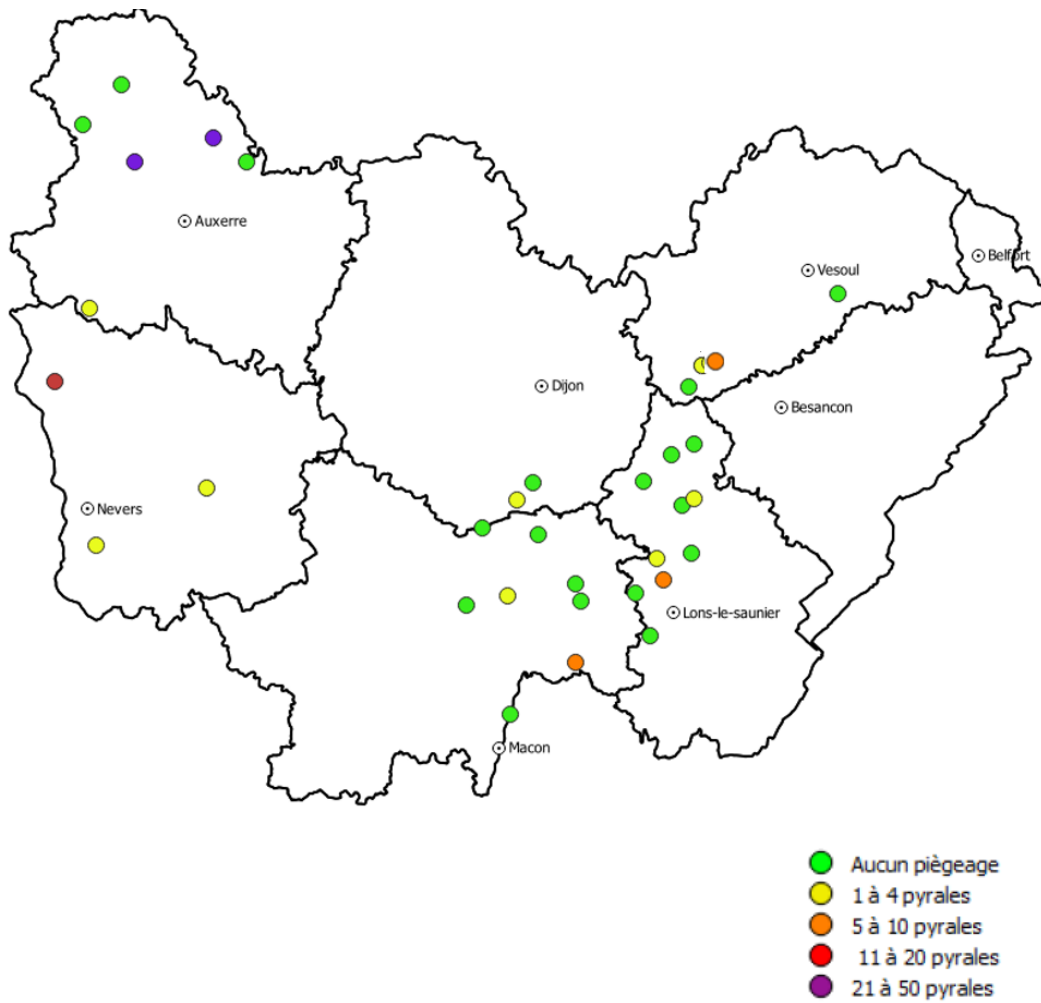
Aucunes ponte n'a été observé sur 3 parcelles suivis en Côte-d'or et 8 parcelles dans le Jura. Les seules observations de pontes sont notées sur 2 parcelles avec seulement 1 % des pieds concernés à CUGNEY (Haute-Saône).

Le climat est sans doute peu propice aux piégeages par les pièges à phéromones ainsi qu'aux vols et pontes de pyrales.



Piège pyrale à nasse

Photo CA71



Carte des captures de pyrales relevées le 29 juin 2021



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 34 du 29 06 2021

Commune	Département	Adultes piégés					
		26 mai	1 juin	8 juin	15 juin	22 juin	29 juin
EBATY	Côte d'or	0	0	0	0	0	0
ARGILLY	Côte d'or	-	0	0	0	0	0
RUFFEY-LES-BEAUNE	Côte d'or	0	0	0	2	3	1
ARLAY	Jura	-	0	0	1	7	5
GEVRY	Jura	0	-	0	0	0	0
COSGES	Jura	0	0	0	1	2	0
VINCELLES	Jura	0	0	0	5	1	0
BOIS-DE-GAND	Jura	0	0	0	0	0	1
ORCHAMPS	Jura	-	-	0	0	0	0
OUNANS	Jura	0	0	0	0	0	2
ROCHEFORT-SUR-NENON	Jura	0		0	0	0	0
MONT-SOUS-VAUDRE	Jura	-	-	-	-	-	0
SAINT-LOTHAIN	Jura	-	0	0	1	0	0
MAGNY-COURS	Nièvre	0	0	0	0	0	1
SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN	Nièvre	0	0	0	6	5	18
CHATILLON-EN-BAZOIS	Nièvre	0	-	0	0	0	1
CORNOT	Haute-Saône	-	0	-	0	-	-
CUGNEY	Haute-Saône	0	0	0	2	1	9
MONTAGNEY	Haute-Saône	-	-	-	0	1	0
VALLEROIS-LE-BOIS	Haute-Saône	-	-	-	0	-	0
BUXY	Saône-et-Loire	-	0	0	0	5	0
DEVROUZE	Saône-et-Loire	-	-	-	0	1	0
MONTPONT	Saône-et-Loire	-	0	0	14	23	6
PIERRE-DE-BRESSE	Saône-et-Loire	-	-	0	-	3	-
SENOZAN	Saône-et-Loire	0	0	0	0	0	0
SAINT-LOUP-DE-VARENNES	Saône-et-Loire	-	-	0	13	11	4
SIMARD	Saône-et-Loire	-	-	-	0	0	0
UCHIZY	Saône-et-Loire	-	-	0	-	-	-
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	Saône-et-Loire	-	-	0	0	-	-
CHAMVRES	Yonne	-	-	-	-	10	35
PERCEY	Yonne	-	0	0	0	0	0
PIFFONDS	Yonne	-	-	0	0	-	0
SENS	Yonne	-	-	-	1	0	0
TREIGNY	Yonne	-	-	0	0	1	1
VENIZY	Yonne	-	-	-	-	8	23



Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C).

2021 est une année très tardive, même si derniers jours permettent de rattraper une partie du retard. Au 29 juin, les sommes de températures en base 10 °C ont atteint 496 °C à Mâcon.

Historiquement les pyrales observées en Bourgogne-Franche-Comté sont de race monovoltine (une seule génération par an). Ce vol de pyrales est significatif à partir de 500°C jours depuis le 1^{er} janvier dans le sud de la Bourgogne (modèle INRA base 10°C), ce qui correspond au stade de mise en place des trichogrammes. Et le pic de vol est atteint quand 700°C base 10 sont atteints correspondant au pic de larves.

Avec le réchauffement climatique, la race plurivoltine remonte petit à petit au nord et s'observe jusqu'en Haute-Saône. Le dépôt de ponte des pyrales plurivoltines a environ 170°C base 10 d'avance par rapport à la race monovoltine. Le début de vol de pyrale significatif à Mâcon a été atteint le 15 juin. Les femelles pondent dans les 2 à 3 jours suivant leur sortie en moyenne. La ponte est favorisée par une hygrométrie élevée et un temps calme.

Pose des trichogrammes

Les trichogrammes doivent être posés quand le vol de pyrale est significatif.

Le positionnement des trichogrammes a été réalisé la semaine dernière (21 au 25 juin) dans les zones les plus précoces de la région (Nièvre, Yonne, Jura, sud Saône-et-Loire, et sud Haute-Saône) et sera réalisé cette semaine dans les zones les plus tardives (nord Haute-Saône, Doubs, Territoire de Belfort nord Saône-et-Loire et Côte d'or).

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante. Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes observé.

Zone précoces : Nièvre, Yonne, Jura, sud Saône-et-Loire et sud Haute-Saône

Le vol a débuté, mais le pic de vol n'est pas encore atteint.



Un traitement chimique pourrait être positionné entre le pic de vol des pyrales plurivoltines (vers le 5 juillet à Mâcon) et le pic de vol des pyrales monovoltines (vers le 15 juillet à Mâcon).

Autres régions :

Le pic de vol n'est pas atteint, il devrait intervenir au plus tôt le 10 juillet

Il est beaucoup trop tôt pour envisager un traitement.

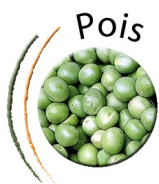


Autres bioagresseurs

Cicadelles vertes

La présence de cicadelle verte n'est plus notée que sur 1 parcelle du réseau d'observation.

La nuisibilité est nulle.

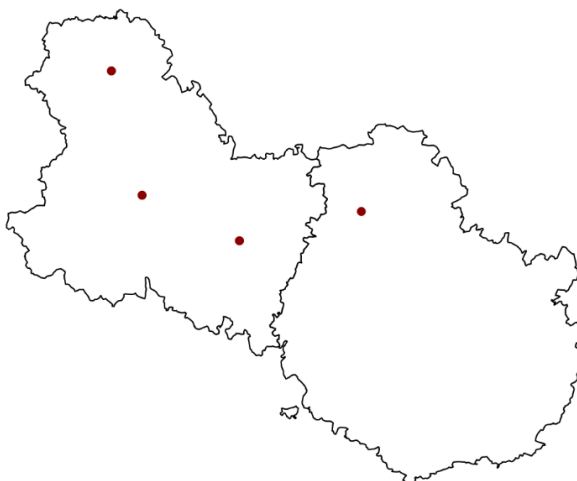


POIS D'HIVER

La plupart des pois d'hiver terminent le remplissage de leurs gousses. Fin du risque pour la majorité des bio-agresseurs.

POIS DE PRINTEMPS

Cette semaine 4 parcelles ont été observées dans le réseau.



Localisation des parcelles observées du 23 au 29 juin 2021

Les pois de printemps s'échelonnent du début à la fin du stade limite d'avortement

Ravageurs

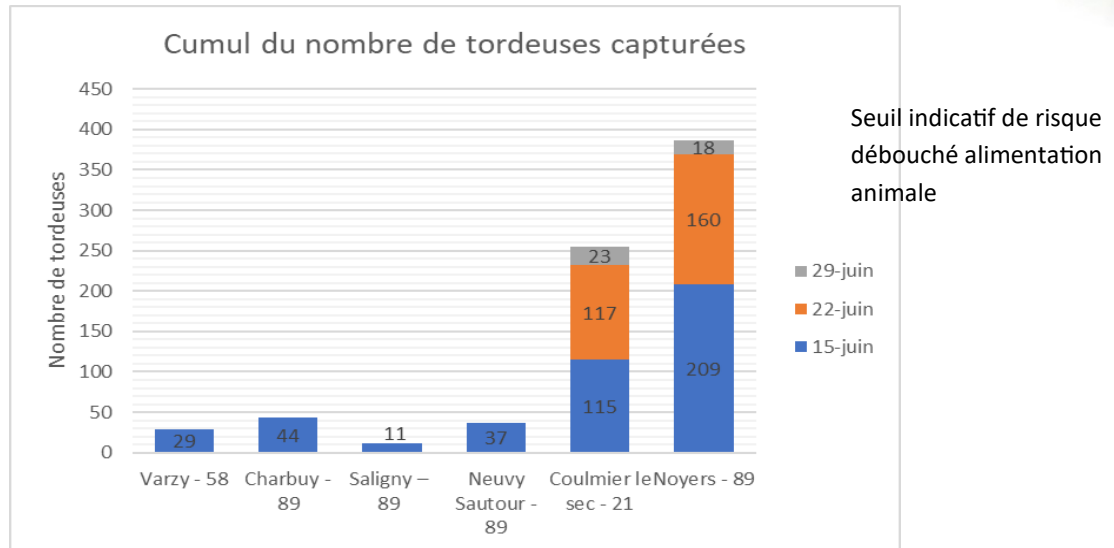
Tordeuse du pois

Reconnaissance de l'insecte : Papillon d'environ 15 mm d'envergure avec les ailes antérieures de couleur brun olive. Actif dès lors que la température maximale dépasse 18°C. Les vols de tordeuses sont surveillés dans une parcelle grâce à l'utilisation d'un piège sexuel.

Période d'observation et seuil indicatif de risque : La tordeuse doit être observée à partir de début floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la floraison). Pour l'**alimentation humaine ou pour un débouché semences**, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 100 captures cumulées** depuis le début de la floraison. Pour l'**alimentation animale**, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 400 captures cumulées** depuis le début de la floraison.



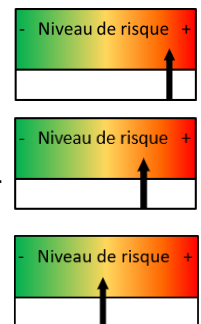
Observations : La tordeuse du pois a été observée dans 2 parcelles ayant fait l'objet d'un comptage. Le nombre de tordeuses par parcelle varie de 11 à 387 depuis le début des comptages.



Le seuil de risque pour les débouchés alimentation humaine a été dépassé dans deux parcelles (Coulmier le sec - 21 et Noyers - 89).

Analyse du risque :

- Pour les parcelles n'ayant pas dépassé la période de risque (fin du stade limite d'avortement), où l'insecte a été observé et où le seuil de risque est dépassé, le risque est fort.
- Pour les parcelles n'ayant pas dépassé la période de risque, où l'insecte a été observé mais est sous le seuil de nuisibilité, le risque est moyen à fort.
- Pour les parcelles ayant dépassé la période de risque, le risque est moyen.



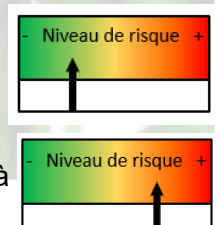
Bruche du pois

Contexte d'observation et période de risque : voir description dans la partie pois d'hiver.

Analyse de risque :

La bruche du pois a été observée dans la parcelle située à Charbuy (89). Hors réseau, elle est aussi signalée.

- Pour la majorité des parcelles, la période de risque est dépassée (fin du stade limite d'avortement) : le risque est faible à moyen.
- Pour les parcelles qui n'ont pas dépassé la période de risque, le risque est moyen à fort.





Maladies

Ascochytose

Voir description dans les BSV précédents.

Observations : La maladie est observée dans deux parcelles (Charbuy et Saligny - 89) avec moins de 10% des parties inférieures des plantes contaminées. Des symptômes sont observés sur gousses. La météo pluvieuse de ces derniers jours a pu favoriser le développement de la maladie.

Analyse de risque :

La période de risque a été dépassée : le risque est faible à moyen.



Botrytis

Reconnaissance, période d'observation : Sur tige, le botrytis se reconnaît par l'apparition de pourriture grise et le dessèchement de l'organe. Sur fleurs, une coloration grise est observable, ainsi que le dessèchement des fleurs. Sur gousses, une pourriture brune/noire présente au niveau de pétales collés sur les gousses peut provoquer le dessèchement voire la perte.

Le botrytis est observable du début de la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement. Il n'existe pas de solution curative. Les leviers agronomiques au semis ainsi qu'une protection préventive peuvent être utilisés.

Observations : Les premiers symptômes de botrytis ont été observés sur une parcelle (Saligny- 89) il y a deux semaines.

Analyse de risque :

La météo douce et humide est favorable au développement de la maladie.

Le risque est moyen. A surveiller.



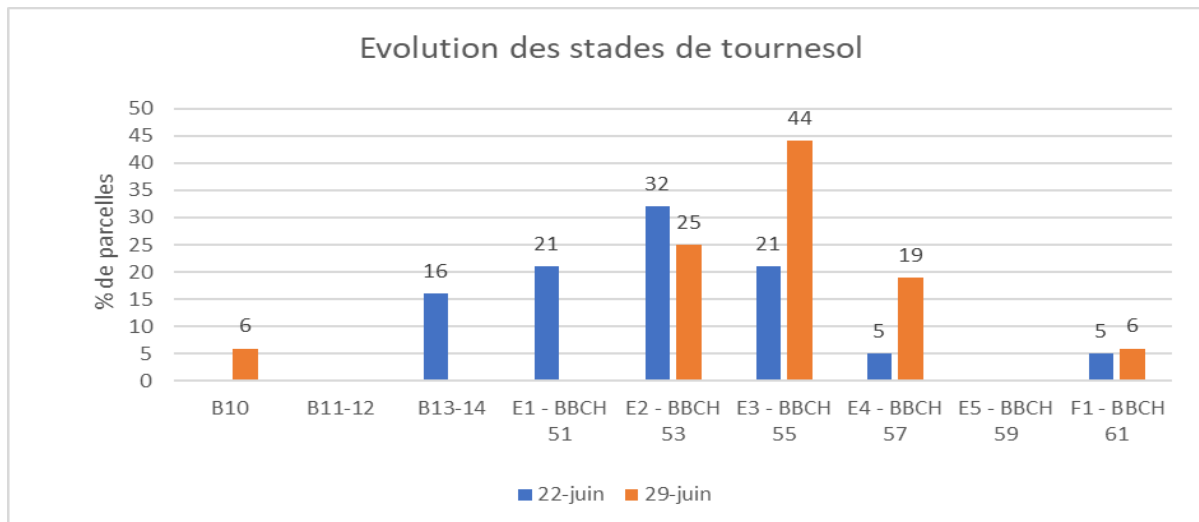
Cette semaine, le réseau est constitué de 16 parcelles.



Localisation des parcelles observées du 23 au 29 juin 2021



Les stades s'échelonnent de 10 feuilles étalées (B10 - BBCH 19) aux premières fleurs (F1 – BBCH61). Les tournesols bénéficient de conditions favorables à leur développement.



Puceron vert du prunier (*Brachycaudus helichrysi*)

3 parcelles observées.

Période de sensibilité, seuil indicatif de risque : Voir BSV précédents.

Observations : Des pucerons verts ont été observés sur une parcelle du réseau (Courcelle – 58) avec un taux de présence sur plante de 5%.

Aucune parcelle du réseau n'atteint le seuil de risque.

Analyse de risque :

- Pour les parcelles qui ont dépassé la période de risque (bouton étoilé), le risque est faible (majorité des cas).
- Pour les parcelles qui n'ont pas dépassé la période de risque, le risque est moyen.



Des auxiliaires (coccinelles, syrphes, etc.) sont observés dans de nombreuses parcelles, permettant de réguler en partie les populations de pucerons verts.



Auxiliaires sur tournesol
Photo : E. Joudelat – CA 89



Pucerons noirs

La présence de pucerons noirs a été signalée dans une parcelle (Thieffrans - 70). Leur présence est assez fréquente mais ils sont souvent gérés par les auxiliaires.



Pucerons noirs sur tournesol , Photo : E. Courbet - CA70

Autres ravageurs

Des chenilles défoliatrices ont été observées dans une parcelle du réseau (Courcelles – 58).

Ambroisie

Voir description dans les BSV précédents.

Cette plante doit être signalée via : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

L'élimination impose de se protéger avec gants, lunettes et masque adaptés.

En parcelle, la lutte chimique doit être couplée avec des mesures agronomiques pour être efficace : rotation (éviter les cultures à risque comme tournesol et soja), déchaumage et faux semis en interculture pour épuiser le stock semencier, retard des dates de semis, et évitement des contaminations à d'autres parcelles par le nettoyage du matériel de récolte et de travail du sol, ainsi que le broyage des bordures infestées.

Elle est signalée à Magny – Cours (58).

Maladies

Mildiou

Les premiers symptômes de mildiou ont été observés dans une parcelle du réseau à Champlay – 89 il y a deux semaines.

Si vous rencontrez des situations avec un taux d'attaque significatif (>5 % de pieds touchés en moyenne sur la parcelle), sur des variétés annoncées RM8 ou RM9 contactez votre conseiller afin de réaliser un prélèvement pour déterminer la race présente.

Retrouvez la note commune Terres Inovia-INRAE-GEVES sur l'état des lieux et la gestion du mildiou du tournesol en cliquant sur le lien suivant : [note commune mildiou tournesol Terres Inovia - INRAE - GEVES](#)



Le réseau est constitué de 8 parcelles.



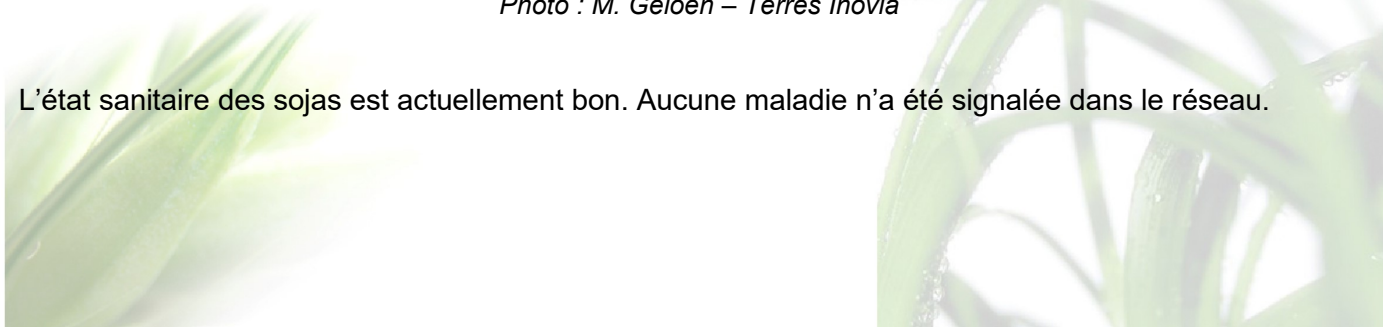
Localisation des parcelles observées du 23 au 29 juin 2021.

Les stades des sojas s'échelonnent du 2^{ème} nœud (V2 – BBCH12) au début de la floraison (R1 – BBCH 60).



*Soja au stade 3 feuilles trifoliées
Photo : M. Geloën – Terres Inovia*

L'état sanitaire des sojas est actuellement bon. Aucune maladie n'a été signalée dans le réseau.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 34 du 29 06 2021

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

